

3. PÉRIODE D'INTERVENTION

Les deux pieds d'Orchis incarnat inventoriés sont menacés par le remblais lié au projet (même si à terme, la zone risque d'évoluer vers un certain enrichissement, peu favorable à la pérennisation de cette espèce sur le site).

Des opérations de transplantation doivent donc être réalisées afin de préserver la biodiversité floristique. Il est important de noter que la transplantation d'espèces d'orchidée est délicate, du fait de la fragilité des rhizomes et des interactions essentielles avec des champignons mycorhiziens.

Attendre l'arrêt de l'activité des champignons symbiotiques oblige à intervenir entre 1 et 4 mois après la fructification. Dans le cas présent, la floraison a lieu entre mai et juin, et la fructification a donc lieu aux mois de juin-juillet. La période idéale de prélèvement se situe entre la mi-juillet et la mi-septembre de l'année n.

Pour accueillir les pieds d'orchidée, la partie Nord-Ouest de la zone humide est remblayée afin de créer des conditions, de pente et d'exposition, favorables à l'implantation des individus. L'espèce étant héliophile, la nouvelle pente créée sera orientée vers le Sud. Cet aménagement est créé avec du sol décaissé du site actuel des orchidées, et n'est pas situé dans l'emprise du bassin de gestion des eaux de pluie.

Suite à l'opération de transplantation, la zone d'accueil sera sanctuarisée par un dispositif de protection (barrières) afin de protéger les orchidées pendant le déroulement des travaux sur le site, et notamment les opérations de remblais.

Avant de réaliser la transplantation des deux orchidées, celles-ci doivent être balisées en amont du début des travaux d'aménagements sur le site. L'objectif principal est de recréer un milieu favorable à l'implantation de l'Orchis incarnat. Le tableau ci-dessous résume les périodes des opérations à mener en prenant compte de l'espèce protégée d'orchidée :

		Année n										Année n+1										
		A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Opérations d'aménagements envisagées	Balises des deux pieds d'orchidée		*	*																		
	Remblais de la partie Nord-Ouest de la zone humide pour créer une pente favorable																					
	Transplantation des deux pieds d'orchidée																					
	Protection de la partie Nord-Ouest de la zone humide, et des deux pieds d'orchidée, pour la suite des travaux sur le site																					
Opérations d'entretien envisagées	Suivi de l'Orchis incarnat													*	*							
	Végétalisation du site d'implantation																					
	Entretien (éviter enrichissement)																					

* Interventions précédées du passage d'un écologue dont la présence sera régulière sur site



Période favorable d'intervention



Période possible mais moins favorable